

Info habilitation

Animation du réseau

LES NOUVEAUX CERTIFICATS SST

À la suite du renouvellement des certifications, et dans le respect des exigences de France Compétences, les nouveaux certificats intègrent la signature du certificateur (représenté par le chef du département Formation INRS) et le libellé précis de la certification. Seul le nom de l'entité habilitée apparaît désormais en regard.



VERS FORPREV2

Fin des entités associées dans les demandes :

- Pour les entreprises/collectivités : faites une demande d'habilitation par SIRET ou maintenez une seule habilitation (portée nationale)
- Pour les OF : une habilitation par couple n° Siret / n° d'activité

Traitement des modifications de SIRET/SIREN :

Il n'est plus nécessaire d'effectuer une nouvelle demande pour un changement de SIRET.

Vous devrez simplement communiquer à la Carsat votre nouveau numéro, éventuellement votre nouvelle raison sociale (le mieux étant de transmettre un extrait Kbis ou Sirene).

La Carsat transmettra une liste mensuelle des changements, et l'équipe Forprev procédera à une modification directe dans la base.

Certaines modifications du tronc commun restent possibles :

Nom commercial (cette information ne sera pas reprise dans le nouvel outil)

Adresse postale

N° d'activité

Responsable de l'entité (et ses coordonnées)

CEH de l'entité (et ses coordonnées)



Date limite d'envoi pour la CNH de septembre : 26 août

Webinaire 14 juin 2022 11h-12h30 FORPREV
L'ESSENTIEL : Actualisez vos données pour FORPREV2

Contact : prevention.habilitation@carsat-mp.fr

Retrouvez-nous sur www.carsat-mp.fr notre page dédiée

ZOOM SUR DOSSIER COMPLET SST

Dans le dernier numéro de la revue Hygiène & Sécurité au Travail (HST) de l'INRS.

Cette revue cible les acteurs opérationnels et généralistes de la prévention en ENTREPRISE : chargés de prévention, ingénieurs sécurité, intervenants en prévention des risques professionnels (IPRP), services de santé au travail et autres acteurs de la prévention.

Formateurs SST, vous pouvez y faire référence et l'utiliser dans votre argumentaire

Téléchargement gratuit :

- Le dernier numéro en ligne
<https://www.inrs.fr/publications/hst/dans-ce-numero.html?sessionid=93EC41C6744B9B3F7CB3A81773AD2AA4>
- Le dossier relatif au SST
<https://www.inrs.fr/publications/hst/dossier.html>